

COMMUNIQUE DE PRESSE du 14 février 2022

Une nouvelle voie verte à Cenon pour améliorer les mobilités douces



Voie verte et entrée du Parc Palmer

Après un an de chantier, Bordeaux Métropole vient d'ouvrir sur la commune de Cenon une nouvelle voie verte qui permet de relier la mairie de Cenon au rond-point des 4 Pavillons en longeant le parc Palmer. Elle est le fruit d'un travail mené de concert par les services et élus de la ville de Cenon et de Bordeaux Métropole. Elle s'inscrit pleinement dans le cadre du Schéma des mobilités 2020 – 2030 qui vise à donner à chaque habitant de la métropole, à chaque usager, le choix de son mode de déplacement, quel que soit son lieu d'habitation, de travail, de loisirs.

Cette opération répond à un triple objectif :

- . développer le réseau REVe. Le Réseau Vélo Express est une action forte du 3e Plan vélo qui prévoit la mise en place d'un réseau structurant de 14 itinéraires cyclables continus dotés d'une signalétique dédiée et de services associés,
- . sécuriser le passage entre le pôle intermodal Buttinière et la salle de spectacle du Rocher de Palmer. Les nouveaux aménagements permettent désormais d'éviter la traversée des piétons sur la voie réservée aux voitures,
- . créer des itinéraires pour les personnes à mobilité réduite surtout dans un secteur avec de forts dénivellés. Une rampe PMR a été réalisée pour l'accès au Rocher de Palmer depuis le pôle intermodal de la Buttinière (le long du pont des Collines). La partie haute qui rejoint également le Rocher de Palmer et qui serpente dès le début du Parc Palmer (Carnot-Rocher), est, quant à elle aux normes PMR (pente à 4% max). Celle-ci se voit dotée d'un éclairage intelligent, permettant de préserver la faune et la flore du parc, tout en sécurisant le passage d'une personne qui s'y rendrait.

Le coût du projet s'élève à 1,3 M€.

Un axe structurant de la mobilité sur la rive droite

Longue de 1,5 km, la voie verte est située avenue Carnot, dans la côté dite des 4 Pavillons. Large, confortable, séparée des autres voies et donc sécurisée, elle est uniquement dédiée aux piétons et cyclistes. Cette avenue est un axe de mobilité majeur de la métropole : avec la ligne A du tramway, une piste cyclable bidirectionnelle jouxtant la voie de tramway, un double sens de circulation automobile pour connecter la N89 de Libourne et la rocade à Bordeaux, et désormais la voie verte piétons / vélos, elle permet de relier plusieurs équipements importants du secteur de la rive droite : le pôle intermodal de la Buttinière, la polyclinique Bordeaux rive droite et le centre commercial Rive droite - 4 pavillons situés sur la commune de Lormont, l'hôtel de ville de Cenon et la salle de spectacle du Rocher de Palmer.



Décrochage de la voie verte vers la salle du Rocher de palmer

Une attention particulière à la végétalisation

La voie verte fait aussi l'objet d'une végétalisation et d'un fleurissement. En partie basse de la voie, à l'entrée du parc Palmer un massif fleuri d'une quinzaine d'essences de vivaces / graminées aux couleurs froides (bleues, violettes) et de viornes et stipas (hauteur et légèreté) est en cours de réalisation. Coté Rocher et parc Palmer, dans la partie haute, une prairie fleurie, avec des arbres communs de sous-bois de la région (noisetiers, sureaux noirs et des aubépines) sont aussi prévus. Par ailleurs, des haies arbustives viendront apporter de la couleur et empêcher les vélos et les voitures de venir se garer sur les espaces verts.

Contacts presse

Bordeaux Métropole :

Virginie Bougant – 06 27 52 48 69

vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Sophie Charbonnier - 05 56 93 68 69 – 07 61 37 60 86

s.charbonnier@bordeaux-metropole.fr

Benoît Javot - 05 56 99 85 59 - 06 32 55 15 80

b.javot@bordeaux-metropole.fr

Ville de Cenon

Nadia Mekki - 07 76 09 65 38

nadia.mekki@cenon.fr